

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~  
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 04 juin 2015**

~~~~~

L'an deux mil quinze, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2015.

**Etaient présents** : Messieurs Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, monsieur René BERTON, mesdames Christelle JARRIGE, Michelle DUMAS PREVOS, Danièle DOAN VAN, Liliane ANDRÉ, Annick MOUHÉ, Messieurs Philippe MATHIEU, Stéphane MONCEAU, mesdames Carolle ROULIN, Magali LABBEY et monsieur Mathieu GESLOT

**POUVOIRS** : Monsieur Emmanuel ROY donne pouvoir à Olivier MACAUD, madame Gaëlle DALAIS à Magali LABBEY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- Taux d'imposition 2015
- Demandes de subventions pour la future aire de jeux
- Délégations de signatures PTT
- Fin de contrats
- Questions diverses

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**TAUX D'IMPOSITION 2015**

VU LE Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2312-1 et suivants, L.2331-3

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2014.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **212 831** €.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide :**

- **De fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :**

	Taux 2014	Taux 2015	Bases	Total
Taxe d'habitation	9.46	9.60	974 400	93 542
Foncier bâti	15.91	16.15	627 300	101 309
Foncier non bâti	50.76	51.52	34 900	17 980
Total				<b>212 831 €</b>

**DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA FUTURE AIRE DE JEUX**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des devis concernant la future aire de jeux. Le total est de **20 694.42** € TTC.

Ce projet pourra être subventionné par le Conseil Départemental et nous faisons le nécessaire auprès d'autres organismes.

Le conseil municipal, après avoir entendu monsieur le Maire, décide :

- de lui donner tout pouvoir pour faire les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions,

- de l'autoriser à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

### **DELEGATIONS DE SIGNATURES PTT**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal du départ des deux secrétaires à la mairie : l'une pour congé maternité, l'autre pour la retraite.

Afin de pouvoir recevoir les lettres recommandées, il est nécessaire de donner une procuration aux remplaçantes.

Après avoir entendu monsieur le Maire, le conseil municipal :

- Donne son accord pour que la ou les remplaçantes puissent recevoir les courriers en recommandés,
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### **FIN DE CONTRAT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la volonté de madame Sophie SEGUIN, de ne pas poursuivre son contrat pour le remplacement de madame Nicolle BILLIÉ.

Le contrat sera rompu, par la commune dès qu'une autre personne sera nommée. Madame AUDIGÉ, secrétaire à Taillebourg a sollicité le poste.

Un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe, 24 heures, sera ouvert pour être effectif au 22 juin 2015.

### **NOUVEAU TABLEAU DU PERSONNEL AU 22 JUIN 2015**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à compter du 22 juin 2015 le tableau du personnel devra être modifié.

Un adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe part à la retraite.

Le Conseil Municipal décide :

- o de fixer le tableau du Personnel Communal, à compter du 22 juin 2015, comme suit :

DENOMINATION	Durée HEBDOMADAIRE
1 Secrétaire de Mairie	Vacant (32 heures)
1 Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	35 Heures
1 Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	35 Heures
1 Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	24 Heures
1 Garde Champêtre Chef	21 Heures 30
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	35 Heures
1 A.S.E.M. 2 <sup>ème</sup> Classe	29 Heures
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	31 Heures
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	27 Heures 30
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	24 heures
1 Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	Vacant (19 Heures)
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	13 Heures 30
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	25 heures
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Vacant (35 heures)

### **LOCATION DE L'APPARTEMENT N° 2, RUE DU GENERAL DE GAULLE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la volonté des locataires, de l'appartement n° 2 rue du Général de Gaulle, de partir au plus tard le 29 août 2015. Cet appartement est remis à la location à 480 € par mois.

### **DEMANDE POUR LE DEPLACEMENT D'UN CHEMIN COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'un particulier de déplacer un chemin communal se trouvant au niveau du village de l'Olivière.

Les démarches sont en cours et la totalité des frais sera supportée par le demandeur.

## **TOUR DE TABLE**

ANDRE Liliane :

- Arts et jardins : le 21 juin 2015 à BEURLAY. La préparation se fait sans soucis en douceur. Je tiens à remercier, chaleureusement, Emmanuel ROY pour son aide très précieuse.
- J'aimerais qu'il soit rappelé qu'il est interdit de faire du feu dans les jardins.

MACAUD Olivier :

- J'ai plaisir à travailler sur le projet « l'art au jardin » avec Liliane et, au besoin, à la soutenir.
- Nuits Romanes : le 16 juillet 2015, les préparations suivent leur cours, 45 bénévoles, venant des associations de la commune, se sont proposés. Le Conseil Régional leur offre un tee-shirt.
- Le concert qui a eu lieu en avril, était de qualité, l'église était au trois quart pleine.
- Personnes âgées : l'enquête est terminée ainsi que l'analyse des questionnaires. Gros travail qui va porter ses fruits : infos seniors, réunion intergénérationnelle, etc....
- TAP : à la rentrée scolaire prochaine, je participerai toujours aux TAP à 13H30 et non plus à 13H20.
- je soumetts à votre avis d'offrir une gratuité supplémentaire de la location de la salle des fêtes pour le Comité des Fêtes, il nous prête du matériel pour les manifestations « Art au Jardin » et les « Nuits Romanes ». Pour moi, cela me semble être un principe de bons échanges.

MONCEAU Stéphane :

- Si la commune refait des chemins, je suis prêt à aider.
- Certains « hébernages », hors commune, sont abusifs, ils empiètent sur les propriétés privées.

MATHIEU Philippe :

- J'ai effectué une formation dans le cadre du correspondant défense, très intéressante.
- Je déplore que certains agriculteurs arrosent les routes et chemins d'une façon inconsidérée, sachant que cela est très dangereux.
- Un terrain privé, dans le village des Fâvres, accueille des gravats. Cela n'est pas esthétique.
- le flyer de l'Art au jardin est très réussi.
- Le musée de la Marine à Rochefort fait un vernissage avec l'école de Beurly. Cette initiative est, en général, limitée à une classe.
- En 2017, les intercommunalités seront modifiées.

DUMAS PREVOS Michelle :

- Il y a des vols dans les jardins, c'est déplorable.

JARRIGE Christelle :

- Avec les nouveaux horaires de la mairie, je ne pourrai plus assurer les permanences du lundi matin sachant que celle-ci sera fermée, je viendrai un mercredi matin sur deux.
- Je n'assurerai plus les cours d'anglais, dans le cadre des TAP, aux écoles, à compter de septembre 2015.
- Il y a eu quelques ratés au niveau du dernier bulletin bimestriel, je vous demande d'accepter toutes mes excuses.
- Pour faire suite à l'enquête sur la bibliothèque, il y a eu très peu de retour.

GANDAUBER Gérard :

- La gendarmerie nous informe des nombreux cambriolages dans le secteur, soyons vigilants. Appeler le 17 (Gendarmerie) pour signaler tout ce qui vous semble suspect.
- Notez bien les nouveaux horaires de la mairie à compter du 25 juin 2015.
- Si vous souhaitez qu'une information soit notée dans le bulletin, apportez votre texte à la mairie.
- Zone artisanale : les travaux concernant le tourne à gauche sont programmés au Conseil Général. Quand ils seront terminés, l'aménagement de la zone commencera.
- L'enrobé du rond-point du Fief de Foye à l'entreprise des galettes sera refait semaine 24.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H00.